

vince de l'île du Prince-Edouard, ou que s'il le sait cela lui importe peu. Le *Neptune* n'a servi que pendant un mois et demi; il a commencé le 20 décembre et a fini le 4 février. Le ministre de la marine a affirmé que ce bateau avait servi pendant deux mois et demi, et il trouvera cet énoncé dans le *Hansard* de l'année dernière, s'il ne me croit pas.

Il importe si peu à l'honorable monsieur, je suppose, de savoir comment le peuple de l'île du Prince-Edouard a droit d'être traité par la Confédération, qu'il ne sait pas pendant combien de jours, de semaines ou de mois le vapeur *Neptune* qu'il a employé et payé, a rendu des services. Je vois qu'il a servi pendant six semaines, qu'il a payé pour cela \$18,500 à ses propriétaires, et le maître général des postes vient nous dire sans rougir que ce montant a été dépensé pour le transport des malles de l'île du Prince-Edouard. L'honorable monsieur a fait un énoncé ici, qui, je crois, est un bien faible énoncé, lorsqu'il a dit que le gouvernement avait été généreux envers le peuple de l'île du Prince-Edouard. Il a été généreux en vengeance. Je lui dis maintenant et je le dis au gouvernement et aux membres de cette Chambre, que le gouvernement actuel n'a pas fait le moindre effort pour remplir ses engagements envers le peuple de cette île. Je dis que la traversée du Cap n'est pas meilleure maintenant qu'elle ne l'était il y a quinze ans. Je dis que le gouvernement actuel a imposé sur les gens qui entreprennent cette traversée la nécessité de faire le sacrifice de leurs propriétés et de leur vie, parce qu'il les oblige avant de traverser à signer un écrit par lequel le gouvernement ne se rend pas responsable des pertes qu'ils pourraient éprouver. M. l'Orateur, je voudrais mépriser de sacrifier ma vie et mes propriétés de cette manière. Je dis que c'est une honte pour le gouvernement de laisser subsister un tel état de choses lorsque les bateaux en opposition peuvent faire de l'argent. Quoi qu'ils ne reçoivent aucun subside du gouvernement et bien qu'ils n'aient pas le transport des malles, ils font de l'argent. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas assez de bateaux pour transporter toutes les malles et tous les passagers. M. l'Orateur, le jour où nous avons traversé, s'il n'y avait pas eu les bateaux de l'opposition nous aurions été obligés d'attendre de l'autre côté. Je dis que c'est une honte de laisser subsister des bateaux en opposition. Le gouvernement devrait avoir assez de bateaux pour que nous ne soyons pas obligés d'avoir recours aux bateaux de l'opposition pour traverser. Maintenant, M. l'Orateur, je me plains de ce que l'on a renvoyé de vieux serviteurs; l'on a renvoyé le capitaine Irvine, qui avait servi pendant trente ans. Je me rappelle bien lorsqu'il est parti de l'île du Prince-Edouard pour venir ici donner des informations au gouvernement sur la traversée, et je suis heureux de constater que le gouvernement a adopté une grande partie de ses suggestions. Ils ont construit des hangars pour les bateaux et fait d'autres améliorations. Mais comment a-t-on récompensé ce vieux serviteur? L'ont-ils indemnisé? Ont-ils même reconnu ses services? Peut-on citer un homme au service maintenant qui a traversé avec plus de succès que le capitaine Irvine ne l'a fait pendant trente ans. Je défie de m'en citer. Je dis que c'est un sujet de regret pour le peuple de l'île du Prince-Edouard de voir que les malles que nous avions il y a vingt ou vingt-cinq ans en trois heures du Cap Traverse à Charlottetown prennent maintenant 48 heures à venir. Je dis que c'est un sujet de reproche à l'administration du maître général des postes. Je me rappelle bien, M. l'Orateur, que les députés qui supportent la présente administration ont, depuis 1879 jusqu'à 1886, amené cette question devant la Chambre tous les ans sans aucun succès. Et pour démontrer comment la présente administration est vue dans l'île du Prince-Edouard, je citerai un extrait du *Journal* de Summerside, un puissant ami du gouvernement. Je ne lirai pas tout, mais seulement un extrait :

La semaine dernière, nous avons porté une plainte contre le département des postes, parce que plusieurs paquets de l'*Agriculturist*, envoyés

à Kelly's Cross, Clyde Station et Frédierton, avaient été en retard pendant plusieurs jours en voyage, et par ce que longtemps après que ces journaux auraient dû être entre les mains de leurs lecteurs, ils étaient encore dans le bureau de poste de Summerside. Nous nous sommes plaints à M. Brecken, mais ses recherches sur la cause de cette irrégularité n'a pas encore eu de résultats satisfaisants. La négligence la plus grossière et la plus inexcusable existe chez certains employés de la poste dans cette province, lesquels ne sont pas payés, mais simplement assermentés pour remplir leur devoir.

Voilà un fait tiré d'un journal conservateur, le seul journal conservateur publié dans le comté. Je citerai un autre extrait de l'*Examiner*, journal bien connu, je n'ai pas de doute, dans le département. Je suppose que c'est un de ces journaux que le gouvernement paie \$1,000 par année par l'usage d'un seul département. Mais lorsque le peuple de l'île du Prince-Edouard demande deux ou trois mille piastres, on leur répond : "Non, nous ne pouvons pas vous les accorder." Ces messieurs sont bien capables de se donner \$30,000 par année pour dépenses de voyage, louage de voitures, et les chars urbains; \$27,000 par année sont payés dans la ville d'Ottawa seulement; mais lorsque le peuple de l'île du Prince-Edouard demande que l'on reconnaisse ses moindres droits et ne réclame qu'une faible partie de ce qui lui est dû, d'après les termes de Confédération, on le lui refuse; la Puissance du Canada ne peut pas payer pour cela. Je dis que c'est une honte pour le gouvernement du Canada de maltraiter ainsi l'une des plus petites provinces, l'une des provinces les plus loyales. C'est ce que dit l'*Examiner*, et je crois que le maître général des postes connaît bien ce journal :

Si un changement radical ne s'opère dans le service de la malle, beaucoup de gens seront obligés d'ouvrir des succursales à Summerside. D'autres parlent de recevoir le contenu de leurs lettres par le télégraphe.

Or, quelle assertion est celle-là, et mon honorable ami a l'audace de venir nous dire qu'il a fait tout ce qu'il était possible de faire. S'imaginoit-il que nous restons stationnaires dans l'île? Est-ce qu'il s' imagine que nous ne sommes pas civilisés, que nous ne tenons pas à recevoir les nouvelles—même d'Ottawa, même de son département? Nous sommes un peuple intelligent, M. l'Orateur, et le résultat des dernières élections, du 22 février 1887, prouve l'intelligence des habitants de l'île du Prince-Edouard—non seulement leur intelligence, mais encore leur indépendance. Il prouve que les habitants de l'île du Prince-Edouard ont du discernement et ne se laissent pas aveugler par ce qui aveugle l'honorable ministre, c'est-à-dire par les sacs d'écus, mais qu'ils travaillent à favoriser leurs intérêts. J'ai été surpris d'entendre le ministre dire qu'il a administré les affaires de l'île à sa satisfaction. Cela se peut pour un homme qui se fait lui-même sa conscience politique; mais les habitants de l'île du Prince-Edouard ne parlent pas de cette manière—ils parlent autrement, comme ils en ont le droit. Tout de même ils n'en gardent pas rancune à l'honorable ministre ni à l'administration actuelle : ils aimeraient à être en bons termes avec celle-ci, mais nous considérons qu'elle devrait essayer convenablement de nous rendre justice. Si le gouvernement ne peut maintenir des communications avec l'île par steamers, qu'il essaie de construire un tunnel. Il étudie cette question depuis trois ou quatre ans, un bill constituant une compagnie a été passé par le parlement, plusieurs études et divers rapports ont été faits, et le gouvernement devrait être en état de décider si le projet est praticable. S'il est impraticable, va sans dire que nous ne demanderons pas l'impossible, mais que l'on passe ce qu'il y a de mieux à faire; et c'est presque ce qu'il y avait de pire à faire que l'on a fait pour l'île sous ce rapport.

Lorsqu'un député dit clairement devant la Chambre que les moyens de communication ne sont pas meilleurs qu'ils n'étaient il y a quarante ans, c'est une censure contre le gouvernement. Je dis que ce dernier n'a pas essayé sérieusement de faire disparaître ce grief. Qu'a-t-il fait cette année? Pour punir la population du vote grit considérable qu'elle avait donné en 1887, on a mis de côté le *Northern*